

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE DREUIL-lès-AMIENS**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six février à vingt heures, le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens, légalement convoqué, s'est réuni en séance plénière publique, sous la présidence de Madame Maria TREFCON, Maire.

Etaient présents les Conseillers formant la majorité des Membres en exercice : Madame Maria TREFCON, Madame Yvette CARTON, Madame Nicole DUMONT, Madame Marie-Christine MISSIAEN-DUBUS, Madame Dominique FIRMIN, Monsieur Hubert CAGNARD, Monsieur Jean-Marie DUMEIGE, Monsieur Michel GRATENOIS, Monsieur Philippe PETIT, Monsieur Bernard ROBIDA, Monsieur Michel THIEFAINE et Monsieur Francis WAQUET.

**Absents excusés** : Madame Céline COLLET qui donne pouvoir à Madame Marie-Christine MISSIAEN-DUBUS, Madame Stéphanie POSTEL qui donne pouvoir à Monsieur Michel THIEFAINE et Monsieur Jean-Marie THIBAUT qui donne pouvoir à Madame Maria TREFCON.

**Date de la convocation** : 18 février 2019.

**Date d'affichage** : 27 février 2019.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15 – Présents : 12 – Votants : 15 (dont 3 pouvoirs).

Monsieur Philippe PETIT a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET** : Règlement d'installation et de gestion des abris voyageurs avec Amiens Métropole. Convention.

Madame le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la convention à passer avec AMIENS METROPOLE concernant le règlement d'installation, la gestion et l'entretien des abris voyageurs sur les territoires des Communes métropolitaines. Amiens Métropole aurait en charge : - l'installation des abris voyageurs (implantation, réalisation des travaux préparatoires, suivi des entreprises, ... et la gestion des abris voyageurs pendant la durée du marché -20 ans- (déplacement ou ajout d'abris voyageurs, suivi des entreprises dans le cadre de l'entretien et la maintenance...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- donne son accord et autorise Madame le Maire à signer la convention présentée par Amiens Métropole portant règlement d'installation et de gestion (entretien et modernisation) des abris voyageurs.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,



**Maria TREFCON**